



## 1. CONTEXTE

### I. Objectif

**LIMITER L'ÉMISSION ET LA DIFFUSION DE POUSSIÈRES DÉCOULANT DES TRAVAUX DE SABLAGE DE FAÇADE.**

Cette fiche indique les mesures de base (MB) qui sont mises en œuvre sur les chantiers pour limiter les émissions dans l'air.

Des recommandations (R) peuvent également être proposées sur la base des bonnes pratiques.

Certaines situations particulières peuvent également nécessiter la mise en œuvre de mesures supplémentaires. Pour ces cas de figure, il est nécessaire de prendre contact avec le SABRA.

# SABLAGE FAÇADES

## II. Problématique

**Poussières** : les poussières, en particulier les poussières fines (PM10, PM2.5) sont nocives pour la santé (affection des voies respiratoires, cancérigènes, etc.).

Les poussières de silice sont particulièrement nuisibles pour la santé et peuvent provoquer des maladies pulmonaires comme la silicose. C'est pourquoi, l'utilisation de sable contenant de la silice cristalline doit être proscrite lors d'une intervention sur un bâtiment occupé, ou situé à proximité de bâtiments occupés (moins de 50 mètres).

## III. Champ d'application de la fiche

**Descriptif des opérations concernées** : le sablage de façade est un procédé mis en œuvre pour nettoyer des surfaces, en particulier des façades ou murs de bâtiments (en béton, bois, pierre ou brique dure) et générant des quantités importantes de poussières. Il existe différentes techniques de sablage, notamment :

- Sablage classique à sec : ce procédé consiste à projeter du sable à haute pression pour un effet ponçant et polissant.
- Hydrogommage (hydrosablage ou hydrodécapage) : le sable projeté est mélangé avec de l'eau, réduisant ainsi le nuage de poussière.

**Codes CFC associés : 227**

**Principaux corps de métier concernés** : Entreprises de rénovation de façade

## Information et contacts :

**SABRA - SPMA :**

☎ 022 388 80 50

✉ chantiers.sabra@etat.ge.ch



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE



## 2. MESURES

### V. Avant l'ouverture du chantier

MB-1

Définir les mesures qui seront mises en œuvre pour limiter les émissions de poussières : matériel et main d'œuvre, intégration dans le planning et le devis.

MB-3

Prévoir l'utilisation de sable ne contenant pas de silice cristalline.

MB-2

S'informer et s'accorder sur les mesures à mettre en place avec les autres entreprises intervenantes.

MB-4

Lorsque cela est possible, démonter les éléments à sabler et les traiter en atelier.

### VI. Au début des travaux

MB-5

Poser des bâches étanches à la poussière sur les échafaudages (cf. figure 1).

**Recommandation** : utilisation de bâches thermosoudées.

MB-6

Contrôler la localisation des bouches du système de ventilation du bâtiment et s'assurer que l'air capté ne sera pas impacté par les travaux.

### VII. Pendant les travaux

MB-7

Calfeutrer de manière étanche les fenêtres et les ouvertures (pose de plastique à l'aide de scotch).

MB-9

Effectuer un nettoyage quotidien de la zone de travail (sol et échafaudage), afin d'éviter l'accumulation de poussières.

MB-8

Assurer le renouvellement d'air dans la zone de travaux.

### VIII. A la fin des travaux

MB-10

Effectuer un nettoyage final de la façade du bâtiment : balcons, bords de fenêtre, ouvertures (fenêtre, portes), échafaudage et sol à l'aide d'un aspirateur industriel.



## IX. **Exemples** de situations conformes et non conformes

Figure 1  
**SABLAGE CONFORME :**



✓ Echafaudage bâché

Figure 2  
**SABLAGE NON-CONFORME :**



◆ Echafaudage non bâché.

Demeurent réservées les exigences en termes de protection des travailleurs qui sont de la compétence de la SUVA (division sécurité au travail).